



Crédit image : Rennes Métropole (E. Tessier)

Vue de la piste bidirectionnelle à Montgermont

## AMÉNAGEMENT D'UNE PISTE BIDIRECTIONNELLE ENTRE MONTGERMONT ET LA CHAPELLE-DES-FOUGERETZ

Rennes Métropole va réaliser une liaison cyclable entre La Mézière et La-Chapelle-des-Fougeretz. Les travaux commenceront fin janvier 2024.

Celle-ci permettra de relier la section du Réseau Express Vélo Rennes-Montgermont (circulable depuis octobre 2022) aux aménagements réalisés par le Département entre La Mézière et La-Chapelle-des-Fougeretz (terminés depuis septembre 2023).

Cette nouvelle piste permettra ainsi de relier la Chapelle-des-Fougeretz à Grand Quartier en 20 minutes et au centre-ville de Rennes en 33 minutes (respectivement 6 et 10 km).

### LA CONTINUITÉ ENTRE LES AMÉNAGEMENTS :

Pour assurer cette continuité cyclable, une piste bidirectionnelle de 3.3 km, confortable et sécurisée, sera réalisée en rive ouest du boulevard de l'Émeraude et de la route du Meuble (entre le giratoire du Marais à Montgermont et le giratoire de l'autopole à la Chapelle-des-Fougeretz).

Au départ de Montgermont, cette piste sera coordonnée avec un projet de sécurisation du giratoire du Marais (une signalisation dynamique sera mise en place pour annoncer l'approche des cycles).

La piste sera également sécurisée par la mise en place d'une bordure en agglomération, et par un espace vert hors agglomération.

### LES AMÉNAGEMENTS COMPLÉMENTAIRES :

Dans le même temps, une nouvelle voie de bus sera créée dans le sens nord-sud entre l'entrée d'agglomération de Montgermont et le giratoire du Marais.

Sur la route du Meuble, à la-Chapelle-des-Fougeretz, un trottoir et des zones de stationnement seront réalisés.

Enfin, pour conforter la sécurité et réduire les vitesses, des plateaux seront créés sur les deux communes. La chaussée sera également réduite pour la circulation générale.





Vue de la piste bidirectionnelle à la Chapelle-des-Fougeretz



### La prise en compte des enjeux écologiques :

- > Création de 3.3 km de pistes cyclables et 650 m de voie bus
- > Création d'une noue drainante hors agglomération
- > Mise en oeuvre d'enrobés drainants en agglomération pour infiltrer au maximum les eaux de pluie
- > Végétalisation sur la Chapelle-des-Fougeretz
- > Recyclage partiel des matériaux (bordures, enrobés...)

Avec la participation financière de :



Maîtrise d'Ouvrage :

